



**BILAN DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS**

**PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2005 AU 31 MARS 2010**

LE 31 MARS 2010

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PRÉSENTATION DU FORUM .....</b>	<b>3</b>
Introduction .....	3
1.1 Loi constitutive .....	3
1.2 Enjeux.....	3
<b>2. NOMINATION DES MEMBRES.....</b>	<b>4</b>
2.1 Président et secrétaire .....	4
2.2 Représentants de donneurs d'ouvrage .....	4
2.3 Représentants de routiers.....	4
2.4 Durée des mandats.....	5
<b>3. MISSION ET MANDAT DU FORUM.....</b>	<b>5</b>
<b>4. FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
4.1 Forum .....	5
4.2 Comités de soutien ( <i>ad hoc</i> ) .....	5
<b>5. SECRÉTARIAT DU FORUM.....</b>	<b>6</b>
5.1 Ressources humaines et financières .....	6
<b>6. BILAN DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS DU FORUM POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.....</b>	<b>8</b>
6.1 Introduction .....	8
6.2 Bilan des travaux du Forum pour les cinq dernières années .....	9
6.3 Rapports annuels de gestion du ministère des Transports et activités du Forum pour 2009-2010.....	17
<b>8. CONCLUSION .....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 1 : Extraits des rapports annuels de gestion du MTQ faisant état des travaux du Forum .....</b>	<b>19</b>

## 1. PRÉSENTATION DU FORUM

### Introduction

Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général (FORUM) est une table de concertation permanente au bénéfice des intervenants de l'industrie du camionnage général. Il s'agit d'un mécanisme de concertation qui favorise le dialogue continu entre le routier (camionneur-propriétaire) et ses donneurs d'ouvrage. Le Forum a été mis en place en vertu d'une disposition législative en 2000, à la suite de plusieurs manifestations de camionneurs-propriétaires, en 1998 et 1999 qui ont perturbé le transport routier des marchandises au Québec. À ces manifestations, s'est ajoutée celle au port de Montréal qui se déroulait lors de la mise en place du Forum.

Le Forum s'appuie sur les forces du regroupement et de la concertation afin de mettre en lumière les problèmes vécus dans le secteur du camionnage (non-compensation pour les hausses du prix du carburant, non-rémunération des temps d'attente des chauffeurs, etc.). Par la suite, il développe des solutions susceptibles de répondre aux préoccupations des routiers et à celles de leurs donneurs d'ouvrage et en fait la promotion. L'industrie du camionnage général doit avoir la possibilité de régler rapidement les problèmes éprouvés dans le milieu avant qu'ils n'engendrent des conflits.

Plusieurs situations potentiellement conflictuelles résultent de lacunes de communication entre les divers intervenants. Par le dialogue continu et le partage d'une information adéquate, le Forum contribue grandement à éviter des conflits ou des situations problématiques qui pourraient autrement dégénérer. Depuis la mise en place de ce mécanisme de concertation permanent, le Québec n'a pas connu de manifestation de camionneurs-propriétaires.

### 1.1 Loi constitutive

Le projet de loi 135 (2000, c. 35), intitulé Loi modifiant la Loi sur les transports, a été adopté le 16 juin 2000 afin de permettre la création du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général.

Cette loi vise plus particulièrement les exploitants de véhicules lourds, les intermédiaires en service de transport et toute personne participant à l'organisation du transport, principalement les expéditeurs, ainsi que les routiers-propriétaires d'un seul camion-tracteur et dont la principale activité consiste à conduire ce véhicule.

### 1.2 Enjeux

Les représentants de routiers désirent une amélioration des conditions de travail des routiers par la mise en application d'un contrat type commercial qui établit, entre autres, les droits et obligations des parties.

Pour les représentants de donneurs d'ouvrage, l'industrie du camionnage doit rester compétitive quant à l'ouverture des marchés. Le contrat type doit être de nature commerciale et son utilisation doit demeurer volontaire.

## 2. NOMINATION DES MEMBRES

La loi instituant le Forum a mis en place un mécanisme d'intervention qui consiste en une instance de médiation comprenant un président, un secrétaire et, au plus, dix membres représentant de routiers et de donneurs d'ouvrage.

### 2.1 Président et secrétaire

**Président** : Le gouvernement nomme le président du Forum. Monsieur Jean Couture, ingénieur, a été nommé, le 18 février 2009 suivant le décret n° 137-2009, pour une période de trois ans. De 2000 à 2009, le président a été monsieur Paul-Émile Thellend. C'est un mandat à temps partiel.

**Secrétaire** : La ministre des Transports désigne un secrétaire, pour le Forum, parmi les employés de son ministère. Le 25 mai 2006, monsieur Benoit Cayouette a été désigné comme secrétaire du Forum. Celui-ci est également chef du Service des politiques économiques de la Direction du transport routier des marchandises (DTRM) du ministère des Transports du Québec (MTQ). La fonction de secrétaire du Forum fait partie intégrante des tâches du chef de service. De 2000 à 2006, le secrétaire a été monsieur Pierre Mercier, ingénieur, qui était également à l'époque chef du Service des politiques économiques au MTQ.

### 2.2 Représentants de donneurs d'ouvrage

La ministre des Transports nomme les membres selon les modalités prévues à la loi. Présentement, les membres sont :

- Association du camionnage du Québec (ACQ)  
Monsieur Marc Cadieux
- Association des intermédiaires en transport du Québec (AITQ)  
Monsieur Pierre A. Labranche
- Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)  
Monsieur Guy Chevrette
- Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ)  
Monsieur Luc Chartrand

### 2.3 Représentants de routiers

Les associations représentant les routiers sont prévues à la loi. Présentement, les membres de ces associations qui sont nommés par la ministre sont :

- Confédération des syndicats nationaux (CSN), monsieur Denis Marcoux
- Travailleurs Autonomes Québec inc. – Section Camionnage, affiliée au Syndicat des Métallos et à la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ), monsieur Mario Sabourin

**Note** : Membre observateur : monsieur René Desaulniers, Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

## 2.4 Durée des mandats

Les membres et le président sont nommés pour, au plus trois ans, et leur mandat peut être renouvelé.

## 3. MISSION ET MANDAT DU FORUM

Le Forum est un mécanisme dont la mission est de favoriser un dialogue continu entre les divers acteurs de l'industrie du camionnage général.

Le Forum a pour mandat, entre autres :

- d'élaborer un contrat type destiné à établir les droits et obligations des parties lors d'une opération commerciale entre un routier et un donneur d'ouvrage;
- de proposer à la ministre des exigences devant s'appliquer à une estimation, à un contrat, à un connaissance ou à un document liant un routier et un donneur d'ouvrage;
- de promouvoir auprès des intervenants de l'industrie le respect des contrats types et, le cas échéant, des exigences décrétées par le gouvernement;
- de se prononcer sur les questions concernant les intervenants de l'industrie du camionnage général dont il se saisit, ou qui lui sont adressées par la ministre;

**Note :** Le bilan des travaux et réalisations du Forum pour les cinq dernières années apparaît à la section 6 de ce rapport.

## 4. FONCTIONNEMENT

### 4.1 Forum

Normalement, le Forum se réunit au moins une fois par trimestre à l'endroit déterminé par le président. Lors de l'assemblée trimestrielle, seuls les membres présents forment quorum même si d'autres membres y participent par tout autre moyen autorisé par la Loi.

### 4.2 Comités de soutien (*ad hoc*)

Selon sa loi constitutive, le Forum peut former des comités pour l'étude de questions particulières. Le Forum détermine le mode de fonctionnement des comités et il en désigne les membres.

Au fil des années, des comités *ad hoc* ont été formés pour régler les problèmes ponctuels, par exemple : Comité sur le passage aux frontières, Comité sur les tiers, Comité sur la fiscalité, Comité sur l'image de l'industrie.

## 5. SECRÉTARIAT DU FORUM

L'aspect administratif du Forum est géré par son secrétaire. Ce dernier a comme principal mandat d'accomplir diverses tâches afin d'assurer le bon fonctionnement du Forum. Ainsi, le secrétariat est en première ligne pour informer et répondre à la clientèle visée par le Forum. De plus, il accomplit divers travaux et recherches concernant des problématiques soulevées au Forum.

### 5.1 Ressources humaines et financières

Voici des informations sur les ressources humaines et financières du Forum.

- Les membres du Forum ne sont pas rémunérés à l'exception du président.
- Les frais de déplacement des membres du Forum sont assumés par le MTQ, et ce, conformément à la loi. Les frais de déplacement sont remboursés selon les tarifs gouvernementaux. Toutefois, dans la majorité des cas, ce sont les associations qui assument les frais de déplacement pour leurs représentants.
- Le président est rémunéré et ses conditions sont prévues par décret gouvernemental. Ses conditions sont semblables à celles d'un arbitre en relation de travail du gouvernement du Québec. C'est un mandat à temps partiel. Ses frais de déplacement sont également prévus par décret.
- Le secrétaire du Forum, désigné par la ministre des Transports, est également le chef du Service des politiques économiques à la Direction des transports routiers des marchandises du MTQ. Le secrétariat du Forum est situé au 700, boulevard René-Lévesque Est, 2<sup>e</sup> étage, Québec, dans les locaux du MTQ.
- Les travaux de soutien du Forum sont actuellement assumés, à temps partiel, par une employée de niveau professionnel et une agente de secrétariat, toutes deux employées du MTQ au Service des politiques économiques. D'autres employés de ce Service contribuent également, selon les besoins, aux travaux du Forum. Le mandat du Service des politiques économiques de la DTRM du MTQ est en lien avec la nature des discussions et des travaux du Forum. Ainsi, le Forum peut compter sur l'expertise et les services de professionnels et d'agentes de secrétariat sans autres frais que certaines dépenses liées au déplacement du personnel concerné pour les besoins spécifiques de rencontre ou de groupe de travail à l'extérieur de leur lieu de travail habituel. Les frais de déplacement des employés du MTQ, contribuant aux travaux du Forum, sont enregistrés dans un poste budgétaire associé au Forum aux fins de suivi.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des coûts du Forum pour les cinq dernières années. La variation des coûts d'une année à l'autre s'explique par le nombre de rencontres du Forum et de ces comités de travail, la nature des travaux effectués et les activités de communication auprès des partenaires. Veuillez vous référer aux notes au bas du tableau pour des explications.

COÛTS DU FORUM					
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Rémunération du président (Note 1)	31 815 \$	43 227 \$	26 239 \$	6 966 \$ (Note 6)	25 742 \$ (note 7)
Honoraires pour études, enquêtes téléphoniques, etc. (Note 2)	2 760 \$	15 850 \$	--	--	14 773 \$
Secrétariat (Note 3)	28 795 \$	31 012 \$	34 659 \$	(Note 3)	(Note 3)
Frais d'administration et de gestion (Note 4)	13 239 \$	6 626 \$	4 638 \$	7 398 \$	9 234 \$
Frais de déplacement (Note 5)	23 877 \$	8 420 \$	7 592 \$	3 401 \$	4 856 \$
<b>TOTAL</b>	<b>100 486 \$</b>	<b>105 135 \$</b>	<b>73 128 \$</b>	<b>17 765 \$</b>	<b>54 605 \$</b>

**Note 1** Rémunération du président : Prévues par décret, conditions comparables à celles d'un arbitre en relation de travail du gouvernement du Québec (mandat à temps partiel).

**Note 2** Honoraires pour études, enquêtes téléphoniques, etc. : Ces montants sont pour engager des firmes spécialisées pour des travaux particuliers : étude par Cain, Lamarre, Avocats, réalisée en 2005-2006; enquête réalisée par Recherche Marketing Communications, en 2006-2007 auprès des routiers et des PME de transport, concernant les transactions contractuelles; enquête menée auprès des usagers de la route, sur l'image de l'industrie réalisée par Léger Marketing en février 2010.

**Note 3** Secrétariat : Employée occasionnelle rémunérée par le MTQ et attirée spécifiquement au Secrétariat du Forum. Ce poste a été aboli en 2008.

**Note 4** Frais d'administration et de gestion : Téléphonie, Internet, frais de bureau, location de salles, frais connexes, etc.

**Note 5** Frais de déplacement : Frais de déplacement du président et des employés du MTQ collaborant à certains travaux du Forum. En vertu de la loi, le MTQ assume également les frais de déplacement des membres du Forum. Les tarifs gouvernementaux s'appliquent. Toutefois, dans la majorité des cas, ce sont les associations membres du Forum qui assument les frais de déplacement pour leurs représentants.

**Note 6** Le président a pris sa retraite. Il n'a travaillé que partiellement durant l'année 2008-2009. Le nouveau président est entré en fonction dans le courant de l'année 2009-2010.

**Note 7** Ce montant représente la rémunération du nouveau président pour les jours travaillés au Forum pour l'année fiscale 2009-2010.

## 6. BILAN DES TRAVAUX ET RÉALISATIONS DU FORUM POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Cette section fait le bilan des principaux travaux et réalisations du Forum pour les cinq dernières années, soit du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2010.

On trouve à l'annexe 1, la section du Rapport annuel de gestion du MTQ qui résume les actions du Forum, et ce, pour tous les rapports disponibles, soit pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009. Ce n'est qu'à partir de 2006-2007, que les travaux du Forum ont été intégrés au Rapport annuel du MTQ. Le Rapport annuel de gestion du MTQ pour l'année 2009-2010 n'est pas encore disponible. Toutefois, l'essentiel des travaux et réalisations pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010 a été inclus dans la section 6.

### 6.1 Introduction

Depuis sa création, le Forum, conformément à son mandat et ses objectifs, a développé un certain nombre de produits et de services qui continuent d'être offerts et qui requièrent des travaux continus. Ainsi, des outils ont été mis en place pour aider notamment les routiers à améliorer les conditions d'exploitation de leurs entreprises et à leur permettre d'améliorer leurs relations commerciales avec leurs donneurs d'ouvrage. Par exemple, les produits et services suivants ont été développés et nécessitent encore à ce jour l'attention et le travail du Forum.

#### Négociations et mise en place d'un contrat type

Le Forum a mis en place, à la disposition des routiers et des donneurs d'ouvrage, un contrat type de nature commerciale, favorisant la conclusion d'ententes harmonieuses.

Tous les organismes membres du Forum ont approuvé le contrat type et en ont fait la promotion auprès de leurs clientèles respectives.

Ce contrat définit clairement les principes de base qui régissent toutes relations commerciales saines. Il est conçu pour favoriser les négociations équitables entre les deux parties. Il est à noter que son utilisation n'est pas imposée en vertu d'une loi ou d'un règlement, mais qu'il est fortement recommandé par l'ensemble des membres du Forum. Les routiers et les donneurs d'ouvrage peuvent aussi s'en inspirer pour rédiger leur propre contrat.

#### Avantages

- Le formulaire est pratique, facile à remplir, rédigé en langage simple et compréhensible.
- Plusieurs clauses sont présentées sous forme de cases à cocher, facilitant les négociations entre les parties.
- Le document constitue un aide-mémoire exhaustif prévoyant toutes les situations.
- Les espaces permettent de préciser les ententes spécifiques et particulières.
- Un guide d'utilisation en facilite l'usage.

Un exemplaire du contrat type peut être obtenu ou rempli en ligne à partir du site Internet du Forum. Une version anglaise est également disponible.

Le Forum continue de faire la promotion de ce contrat et veille à ce que les utilisateurs puissent avoir accès à du soutien lors de son utilisation lorsque requis.

### **Mise en place du Bureau du coût de revient**

Le Forum a mis en place le Bureau de coût de revient, lequel propose des outils permettant aux routiers de comprendre l'importance d'établir, de façon fidèle, le coût de revient des activités. Celui-ci, administré par le secrétariat du Forum (MTQ), a pour mission de permettre aux routiers d'établir correctement leur coût d'opération afin qu'ils puissent négocier un prix juste pour leur prestation de services.

#### **Avantages**

- Un accès gratuit à un logiciel simple et interactif.
- Un service d'assistance professionnel gratuit et disponible sur Internet ou par téléphone.
- Une confidentialité garantie par l'accès au site Internet à l'aide d'un mot de passe.
- Une méthode de calcul reconnue et complète (coûts fixes, coûts variables, coût de la main-d'œuvre, avantages sociaux, coût d'exploitation annuel, coût de revient, etc.).

Une mise à jour des paramètres utilisés est nécessaire de temps à autre selon l'évolution de ceux-ci. Un service de soutien aux utilisateurs est accessible par l'entremise du Service des politiques économiques du MTQ.

### **Mise en place d'outils pour déterminer la compensation liée à la hausse du prix du carburant**

Afin d'aider les routiers aux prises avec la hausse du coût du carburant, le Forum a mis en place deux outils pour guider ces derniers à déterminer la compensation liée au prix du carburant. Tout d'abord, une grille d'indexation qui permet de faire le suivi de l'évolution du prix du carburant diesel depuis le 7 janvier 2002. Le Forum a également mis en place un logiciel permettant d'effectuer le calcul de la surcharge liée au prix du carburant que le routier doit négocier avec son donneur d'ouvrage. Le site Internet du Forum détaille ces outils. De plus, le Forum est intervenu auprès des donneurs d'ouvrage de manière à ce que les routiers obtiennent une compensation juste et équitable des frais liés à la hausse du prix du carburant.

Une mise à jour des données est faite hebdomadairement par le Service des politiques économiques. Ce service est disponible sur Internet et un grand nombre d'utilisateurs y réfère chaque semaine.

## **6.2 Bilan des travaux du Forum pour les cinq dernières années**

Au début de son existence, le Forum a plutôt agi en réaction compte tenu du contexte de crise qui prévalait à l'époque. Au cours des dernières années, les actions du Forum ont été plutôt préventives, et ce, de manière à maintenir des relations commerciales les plus harmonieuses possible entre les routiers et les donneurs d'ouvrage. Ainsi, plusieurs sujets ont pu être explorés et ont fait l'objet de discussions et de recherches afin d'élaborer les outils ou les solutions nécessaires. Voici des exemples des principaux dossiers traités.

## Réalisation d'une enquête sur les relations contractuelles entre les intervenants du camionnage général

Des discussions au Forum ont mis en lumière le fait que des routiers ne seraient pas toujours payés pour le travail qu'ils exécutent. Selon eux, les expéditeurs et les intermédiaires seraient souvent mis en cause. Un intermédiaire en transport est un tiers qui fait le lien entre, le plus souvent, un expéditeur et un transporteur ou un routier. Il y a une multitude de cas de figure, mais dans l'ensemble, les intermédiaires ne sont pas des transporteurs et agissent pour faire effectuer des mouvements de transport en fonction d'un mandat fourni par un requérant de service. Afin d'évaluer l'ampleur et la nature exacte du problème, une enquête téléphonique a été menée par la firme Impact Recherche Marketing et Communications. L'enquête téléphonique a été réalisée auprès de routiers et des PME de transports. Elle portait sur les transactions contractuelles entre divers intervenants dans la chaîne de transport. Les objectifs principaux étaient de cerner la problématique de non-paiement dans l'industrie du camionnage général et d'en mesurer l'ampleur afin de guider le Forum dans la recherche de solutions. Les résultats ont été présentés au Forum le 26 janvier 2007 et se résument ainsi :

- Les résultats de la recherche ont dégagé plutôt une image positive des relations contractuelles dans l'industrie du camionnage;
- Les expéditeurs ne sont pas souvent en cause dans les défauts de paiement;
- De plus, il a été constaté que le non-paiement des routiers n'est pas principalement attribuable aux intermédiaires. Les transporteurs, eux-mêmes agissant comme intermédiaires, en sont souvent la cause;
- Par ailleurs, ce qui est qualifié de non-paiement est souvent l'obtention de paiements partiels (par exemple : la non-compensation adéquate du prix du carburant, la non-rémunération d'un temps d'attente ou des retards indus dans les paiements);
- Les résultats ont permis de démontrer qu'une des causes importantes d'une rémunération non adéquate est que les contrats de transports sont incomplets ou inexistants;
- Ainsi, ces résultats ont aussi permis de constater clairement que certaines pratiques contractuelles auraient intérêt à être mieux connues de l'ensemble des intervenants de l'industrie afin de les aider à améliorer davantage leurs relations commerciales.

Les résultats de l'enquête ont été publiés dans les revues spécialisées suivantes : *Transport Magazine*, *Écho du transport* et *Transport routier*, en octobre 2007. Cette enquête a mené à la publication, par le Forum, du document de sensibilisation intitulé « *Onze façons pour améliorer ses affaires* ».

### **Production et diffusion d'un guide de bonne pratique contractuelle intitulé « Onze façons pour améliorer ses affaires »**

Afin de mieux sensibiliser les divers intervenants de l'industrie du transport routier des marchandises aux meilleures façons d'interagir dans leurs relations d'affaires, le Forum a préparé et publié un outil de sensibilisation élaboré à partir des résultats de l'enquête de la firme Impact Recherche Marketing et Communications (voir sujet précédent).

Ce document intègre des conseils simples et pratiques ainsi que des références utiles afin de permettre aux divers intervenants de l'industrie du camionnage général d'améliorer leur pratique commerciale par des actions concrètes.

Dans son édition de décembre 2007, la revue *Transport Magazine* a publié intégralement ce document de sensibilisation. Il a été intégré au site Internet du Forum en 2008. Chaque année, une copie de ce document est transmise aux nouveaux routiers arrivant dans l'industrie et qui ont l'obligation de s'inscrire à la Commission des transports du Québec (CTQ).

### **Actions préventives et interventions du Forum auprès de diverses entreprises**

Le Forum assure une veille des situations qui pourraient dégénérer en conflit néfaste pour l'économie en général. À la suite de plaintes de routiers ou de transporteurs quant à la détérioration des relations commerciales avec leurs donneurs d'ouvrage, le Forum est intervenu pour concilier les parties. En effet, le président accompagné d'un ou deux représentants du Forum a rencontré, à diverses occasions, des donneurs d'ouvrage pour qu'ils acceptent, par exemple, de compenser les hausses importantes et subites des coûts du carburant. Le Forum est intervenu également auprès des grands gestionnaires des terminaux intermodaux de la région de Montréal pour réduire les temps d'attente anormalement élevés des routiers à ces terminaux intermodaux. Encore tout récemment, à l'été 2009, le président du Forum et des membres sont intervenus à un des principaux terminaux intermodaux de la région de Montréal pour faciliter la mise en place de solutions, afin de réduire les temps élevés d'attente des transporteurs et des routiers à ce terminal. Le problème a été réglé à la satisfaction de toutes les parties. De plus, à la demande du président du Forum, un rapport informatisé du temps d'attente des camionneurs est rendu disponible, à toutes les parties, par le gestionnaire de ce terminal intermodal. Ainsi, ce rapport permet à tous les intervenants d'avoir une compréhension en temps réel et commune du problème, et rend possibles des rajustements immédiats, lorsque les temps d'attente s'allongent.

Depuis le début de 2010, le Forum suit de près une autre situation problématique. Des rencontres avec toutes les parties devraient permettre de résoudre le problème.

Ces interventions sont toujours effectuées avec le consentement des membres du Forum et des intervenants concernés, et se fondent sur une médiation privée et volontaire et ce, dans le souci de trouver des solutions durables pour toutes les parties.

### **Représentation auprès de la SAAQ portant sur l'abolition des frais d'intérêt et l'augmentation des contributions d'assurances**

Le Forum est intervenu à plusieurs reprises par le dépôt de mémoires et de lettres ainsi que par des rencontres auprès des dirigeants de la SAAQ, et d'un comité d'experts de la SAAQ afin que soient éliminés les frais d'intérêt reliés à l'étalement des droits d'immatriculation et des contributions d'assurance. De plus, le Forum a fait valoir son point de vue à l'égard de l'augmentation des contributions d'assurances.

## **Analyse des problèmes associés au taux de roulement des transporteurs dans l'industrie**

Les membres se sont questionnés sur les prix courants de transport extrêmement bas entraînant, selon certains, une recrudescence de concurrence déloyale par des transporteurs qui ont une courte durée de vie dans l'industrie. Un consensus est ressorti afin d'obtenir, aux fins de compréhension commune, les données statistiques provenant du Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds (PEVL) de la CTQ eu égard au roulement annuel des arrivées et des départs des transporteurs dans l'industrie du transport routier des marchandises. Les données fournies par certains membres du Forum suggèrent qu'il y aurait un roulement annuel de 10 %, soit 5 000 transporteurs entrants, et 5 000 autres sortants.

Après analyse des données de la CTQ, le secrétariat a déposé un document de données statistiques intitulé « Roulement annuel des arrivées et des départs des PEVL – Industrie du camionnage général ». Selon ces statistiques, il est incorrect de dire qu'il y a 5 000 transporteurs œuvrant dans le secteur du camionnage pour compte d'autrui qui entrent et un autre 5 000 qui sortent annuellement. En effet, pendant l'année 2007-2008, si l'on exclut le transport de personnes et les transporteurs provenant de l'extérieur du Québec, on compte un peu plus de 1 300 PEVL entrants, faisant 50 % et plus de transport pour compte d'autrui pour un peu plus de 1 600 sortants. Pour la majorité des critères étudiés, autant pour les entrants que pour les sortants, la distribution est relativement la même que pour l'ensemble de l'industrie. Par ailleurs, on peut se questionner sur le fait que plus de 30 % des PEVL qui sont sortis pendant l'année financière 2007-2008 n'y sont restés que moins de deux ans. Il a été convenu de continuer d'observer la situation et de mesurer le phénomène périodiquement sur une période plus longue.

### **Mécanisme d'information continu relatif au passage aux frontières**

L'industrie du camionnage, les routiers et les expéditeurs ont à vivre à tous les jours avec des règles de sécurité américaines de plus en plus strictes à la frontière. Le Forum a mis en place un Comité sur le passage aux frontières.

Les activités de ce comité ont consisté principalement à regrouper et à diffuser par Internet, sur le site du Forum, et par courriel à toutes les personnes et à tous les organismes intéressés, l'information disponible et les outils apparaissant pertinents visant à soutenir l'industrie du transport routier des marchandises et les exportateurs du Québec. Cette information est le plus souvent applicable à l'ensemble de la frontière canado-américaine, et, dans certains cas, vise des postes frontaliers particuliers. L'ensemble de l'information peut être consulté sur le site Internet du Forum. À titre d'exemple, les messages véhiculés au cours de l'année 2008-2009 ont touché les thèmes suivants :

- Les mises à jour sur l'utilisation obligatoire du manifeste électronique (*Automated Commercial Environment*) pour le dédouanement des marchandises à la frontière américaine et sur le *Western Hemisphere Travel Initiative*, WHTI rendant obligatoire le passeport (ou la carte FAST/EXPRES) pour entrer aux États-Unis à compter de mai 2008. Les heures d'ouverture des différents services douaniers offerts au poste frontalier de Champlain (juillet 2008);
- Les perturbations temporaires de la fluidité aux postes frontaliers pouvant nuire aux transporteurs et conducteurs québécois, notamment associés aux travaux d'amélioration des infrastructures routières de l'autoroute 55 à Stanstead, près du Vermont et de la route 173 à Armstrong, près du Maine (septembre 2008);
- Les visites et les activités de formation portant sur le commerce et le camionnage international offertes au Québec, notamment celles organisées par l'Association canadienne des importateurs et exportateurs (mai 2008), et par la Fédération des chambres de commerce du Québec (novembre 2008);
- Les ajustements des tarifs applicables aux expéditeurs pour le dédouanement des véhicules commerciaux, et l'utilisation de nouveaux transpondeurs pour en faciliter le paiement (décembre 2008).

Ce mécanisme de communication unique s'est avéré fort efficace au cours de la dernière année et demeure un outil stratégique pour informer l'industrie rapidement des importants changements à venir à la frontière canado-américaine au cours de l'année 2009-2010.

Enfin, c'est grâce à ce comité que différentes activités d'information portant sur le passage aux frontières des véhicules lourds ont été organisées au bénéfice des transporteurs et des routiers du Québec. Par exemple, dans les cinq dernières années, en collaboration avec l'Association du camionnage du Québec, le Comité a organisé plusieurs séances d'information portant sur le passage aux frontières des camions. L'Agence des services frontaliers du Canada, l'U.S. Customs and Border Protection et l'U.S. Food and Drugs Administration y ont fait des présentations. De 70 à 100 représentants de l'industrie québécoise du camionnage y ont participé à chaque fois. Le Comité de passage aux frontières diffuse son information à tous et ne se limite pas seulement aux membres du Forum. Ainsi, quiconque désire faire partie de la liste d'envoi du Forum peut demander qu'on y ajoute son nom et reçoit automatiquement l'information par courriel. Cette même information est également disponible sur le site Internet du Forum qui peut être consulté par tous.

### **Dossier sur la fiscalité**

Le Forum a mis en place un comité superviseur sur la fiscalité. L'objectif des travaux était de savoir s'il existe des disparités sur le plan de la fiscalité québécoise qui pourraient nuire à la compétitivité de l'industrie du camionnage du Québec sur le marché nord-américain. Notons que ces travaux portaient sur des éléments dont des leviers d'action directe sont disponibles, c'est-à-dire ceux pour lesquels le gouvernement du Québec a le pouvoir d'intervenir.

Ces travaux ont démontré qu'il n'était pas nécessaire de faire effectuer actuellement une étude comparative sur la fiscalité québécoise, étant donné qu'aucun indice sérieux ne permet de croire que des disparités fiscales importantes nuisent présentement à la compétitivité de l'industrie québécoise du camionnage. Toutefois, il a été convenu de mettre sur pied une veille

concernant la compétitivité de l'industrie et de faire rapport de cette veille au Forum. Deux rapports de veille ont été produits, en septembre et décembre 2008.

Le Forum a également adressé des commentaires (mémoire) dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2010-2011 du ministère des Finances du Québec (MFQ). (Voir sujet suivant)

#### **Dépôt d'un mémoire au ministre des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2010-2011**

Le ministre des Finances du Québec, monsieur Raymond Bachand, a invité divers intervenants, dont le Forum, à lui faire des commentaires dans le cadre de la préparation du budget du Québec 2010-2011. Dans le cadre de ces rencontres de consultations, le Forum a collaboré avec l'ACQ à la préparation d'un mémoire intitulé *Commentaires et recommandations de l'Association du camionnage du Québec et du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2010-2011*. Le mémoire a été transmis au ministre des Finances le 29 janvier 2010.

De plus, conformément à un consensus des membres du Forum, le président du Forum et des représentants de l'ACQ ont rencontré les autorités du MFQ, le 12 février 2010, pour présenter leur mémoire. Le budget présenté à l'Assemblée nationale le 30 mars 2010 contenait une mesure d'amortissement accéléré, laquelle avait été demandée par le Forum et l'ACQ.

#### **Amélioration de l'image de l'industrie (valorisation)**

Le Forum constate que l'industrie du camionnage général au Québec aurait avantage à améliorer son image. Il est reconnu que cette industrie est peu connue, et que lorsqu'elle fait la manchette, ce n'est pas toujours pour les bonnes raisons. Un camion qui prend trop de place, qui brise les routes, qui va trop vite et qui pollue trop, c'est une perception encore beaucoup trop répandue. Par ailleurs, peu de gens savent que cette industrie s'est améliorée sur le plan de la sécurité routière et a fait de grands pas au point de vue de l'environnement. Tant et aussi longtemps que le camionnage sera mal perçu par la population, il sera difficile d'y attirer et d'y retenir la main-d'œuvre. Il est nécessaire de mieux faire connaître notamment, au public en général et aux usagers de la route en particulier, le rôle essentiel de cette industrie sur le plan économique pour le développement du Québec et de ses régions. Il y a lieu également de valoriser cette industrie en démontrant ses avancées technologiques et son professionnalisme.

À cette fin, le Forum a mis en place le Comité superviseur sur l'image de l'industrie. Il a été décidé qu'il serait pertinent de mener des enquêtes auprès de diverses clientèles pour bien comprendre les enjeux et les défis liés à la perception, pour ensuite mettre en place des pistes de solutions appropriées. Trois questionnaires ont été préparés. Les questionnaires/sondages sont destinés à trois clientèles particulières, soit les usagers de la route, les expéditeurs et intermédiaires et, enfin, les transporteurs et les routiers.

L'enquête auprès des usagers de la route a été menée du 23 février au 7 mars 2010, par la firme Léger, Marketing.

L'enquête destinée aux expéditeurs et intermédiaires est réalisée par l'Association des manufacturiers et exportateurs du Québec, le Conseil de l'industrie forestière du Québec et l'Association des intermédiaires en transport du Québec.

Enfin, l'enquête auprès des transporteurs et intermédiaires est menée par l'Association du camionnage du Québec, la Confédération des Syndicats nationaux (CSN) et Travailleurs Autonomes Québec inc. - Section camionnage, affiliée au Syndicat des Métallos et des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ).

Ces deux dernières enquêtes sont effectuées auprès des membres de ces associations et les travaux sont également terminés. L'analyse des sondages a débuté et les conclusions devraient être disponibles au printemps 2010.

#### **Dossier congestion routière – région de Montréal**

Les membres du Forum sont préoccupés par la congestion routière grandissante, particulièrement dans la région de Montréal, les temps d'attente qui en découlent, et les répercussions sur la circulation des véhicules lourds.

Les membres du Forum sont conscients que des travaux majeurs de réhabilitation du réseau routier sont nécessaires et bienvenus. Ils se questionnent surtout sur la coordination de la mise en œuvre des divers chantiers et des mécanismes de concertation qui existent entre les gestionnaires du MTQ et ceux de la Ville de Montréal.

À cet effet, le 20 octobre 2009, les responsables du réseau routier du Ministère, pour l'île de Montréal, et ceux de la Ville de Montréal, sont venus faire un exposé, aux membres du Forum, sur les investissements routiers, les projets d'envergure, la gestion de la circulation, la surveillance du réseau et la coordination entre le MTQ et la Ville. Le 13 janvier 2010, les membres du Forum ont eu l'occasion de visiter le Centre intégré de gestion de la circulation du MTQ pour la grande région de Montréal. Ils ont également assisté à une présentation sur tous les mécanismes de surveillance et les moyens de communication utilisés au Ministère (caméras, surveillants routiers, dépannages exclusifs, panneaux à messages variables, radios, Québec 511, fils RSS). Ils ont eu une présentation du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, et des moyens planifiés pour minimiser les effets sur la circulation. Ces rencontres ont permis à toutes les parties une meilleure compréhension mutuelle des contraintes de l'industrie, ainsi que de celles auxquelles les gestionnaires du réseau routier font face. De plus, cette démarche a permis d'améliorer les communications entre tous les intervenants.

## Divers sujets sur lesquels le Forum a reçu des présentations, a été consulté, ou a donné son avis au cours des dernières années

- Le Programme d'inspection et d'entretien des véhicules lourds (PIEVAL)
- La création d'un dossier de chauffeurs professionnels et la politique d'évaluation de ces chauffeurs (Loi 430/129 de la SAAQ)
- La stratégie énergétique du gouvernement du Québec
- La mise à niveau du Livre vert concernant l'industrie forestière et ses répercussions sur le transport routier
- La nouvelle définition de véhicule lourd
- La Politique sur le transport routier des marchandises au Québec
- Le limiteur de vitesse (105 km/h)
- Le Programme d'aide gouvernemental à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport des marchandises
- Les règles d'accessibilité au métier de chauffeur
- Etc.

## Activités de communication et diffusion de l'information aux partenaires

Le Forum a mis en place différentes mesures pour communiquer et diffuser son message aux clientèles visées et qui sont les exploitants de véhicules lourds, les intermédiaires en service de transport, les expéditeurs ainsi que les routiers.

- Site Internet
  - Un site Internet est disponible et mis à jour régulièrement. Il contient de l'information sur les mandats, le rôle du Forum, le contrat type, le Bureau de coût de revient, la variation du coût du carburant, le passage aux frontières, etc.
- Communication écrite
  - Publication d'une brochure et d'un aide-mémoire décrivant les rôles et les activités du Forum ainsi que les services qu'il dispense.
  - Publication du document de sensibilisation intitulé *Onze façons pour améliorer ses affaires*.
  - Transmission par écrit aux routiers : lettre du président accompagnée d'une fiche d'information des membres du Forum, d'un dépliant aide-mémoire format de poche et du contrat type. Une lettre similaire est également transmise chaque année à tous les nouveaux routiers entrant dans l'industrie.
  - Etc.
- Activités publiques
  - Participation à certains congrès de l'ACQ, avec un stand pour diffuser de l'information.
  - Participation à certaines activités au congrès du Conseil de l'industrie forestière du Québec.
  - Participation à Cam Expo et Expo Cam pour diffuser de l'information aux routiers.

- Participation à des salons régionaux de camions, par exemple : Cam Drag à Matane, Rodéo du camion à Notre-Dame-du-Nord, le Salon du camion dans l'Estrie.
  - Participation à des journées portes ouvertes de Contrôle routier Québec à Val d'Or, en Montérégie, à Laval et à Lévis.
  - Etc.
- Rencontre avec les médias spécialisés
    - Transport Magazine, Écho du Transport et Transport routier, etc.
    - Participation à l'émission « Histoires de camionneurs ».

### 6.3. RAPPORTS ANNUELS DE GESTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET ACTIVITÉS DU FORUM POUR L'ANNÉE 2009-2010

On trouvera à l'annexe 1, la section du Rapport annuel de gestion du MTQ qui résume les actions du Forum, et ce, pour tous les rapports disponibles, soit pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009. Ce n'est qu'à partir de 2006-2007, que les travaux du Forum ont été intégrés au Rapport annuel de gestion du MTQ. D'ici à ce que le Rapport annuel de gestion du MTQ pour l'année 2009-2010 soit disponible, le bilan ci-après fait état du résumé des actions du Forum pour l'année 2009-2010.

En résumé, pour l'année 2009-2010, le Forum s'est réuni à trois reprises, soit le 16 juin 2009, le 20 octobre 2009 et le 14 décembre 2009. De plus, le Comité superviseur sur l'image de l'industrie s'est réuni à plusieurs reprises et a participé à des conférences téléphoniques, soit le 15 octobre 2009, le 16 novembre 2009 et le 30 novembre 2009. Les sujets traités cette année ont porté, entre autres, sur :

- Le dossier sur la fiscalité qui a mené, dans un premier temps, à la production d'un mémoire avec l'ACQ et le Forum à l'intention du ministre des Finances du Québec et à des rencontres avec les autorités du MFQ dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2010-2011 et, dans un deuxième temps, à l'adoption d'une des mesures d'amortissement accéléré suggéré dans le mémoire ACQ-Forum;
- Le dossier sur l'amélioration de l'image de l'industrie (valorisation) :
  - la révision et la finalisation de trois questionnaires pour des enquêtes/sondages téléphoniques auprès des usagers de la route, des expéditeurs et intermédiaires, ainsi que des transporteurs et des routiers;
  - l'organisation des trois enquêtes téléphoniques sur le terrain (région versus grand centre urbain);
  - la préparation d'un devis d'appel d'offres sur invitation et l'embauche d'une firme de sondage pour mener l'enquête téléphonique auprès des usagers de la route, enquête qui a été réalisée en février 2010;
  - la coordination de la mise en œuvre et la réalisation des enquêtes sondages avec les diverses associations.
- Le dossier concernant les effets de la congestion routière dans la région de Montréal sur la circulation des véhicules lourds;
- Le passage aux frontières;
- Les règles d'accessibilité au métier de chauffeur;

- Les actions de prévention et d'intervention du Forum auprès de terminaux intermodaux (temps d'attente anormalement élevé);
- Le Programme d'aide gouvernemental à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le transport des marchandises;
- Une révision de la pertinence du Centre de médiation et d'arbitrage du Forum; des solutions alternatives sont évaluées;
- Les diverses activités de communication et de diffusion d'information aux partenaires, dont des lettres transmises à tous les nouveaux routiers entrant dans l'industrie (outils offerts par le Forum : brochure, contrat type, information sur le carburant, passage aux frontières, etc.);
- La préparation d'un bilan des travaux et réalisations du Forum pour les cinq dernières années;
- Une analyse préliminaire des résultats des sondages disponibles.

Ceux-ci seront portés au Rapport annuel de gestion du MTQ pour l'année 2009-2010 qui devrait être disponible en 2010.

## 8. CONCLUSION

Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général est le seul mécanisme de concertation au Québec en matière de relations commerciales dans l'industrie du camionnage général.

Au fil des années, le Forum a :

- Mis en place des outils pour favoriser la négociation de relations contractuelles harmonieuses entre les routiers et leurs donneurs d'ouvrage;
- Favorisé un dialogue franc et une relation de confiance entre des parties, dont les intérêts sont bien divergents;
- Facilité, par ses études et analyses, une compréhension mutuelle et commune des dossiers et a ainsi rendu possibles les consensus;
- Permis d'agir rapidement avec l'appui, tant des représentants des routiers que des donneurs d'ouvrage, pour solutionner des situations conflictuelles.

Ainsi, depuis 2000, le Québec a connu une paix sociale dans l'industrie du camionnage général.

## ANNEXE 1

### EXTRAITS DES RAPPORTS ANNUELS DE GESTION DU MTQ FAISANT ÉTAT DES TRAVAUX DU FORUM

2006-2007, 2007-2008, 2008-2009

## Les actions du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général

3.5

Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général (Forum), constitué par le gouvernement du Québec en juin 2000, est une table de concertation permanente dont le mandat est de favoriser le dialogue continu entre le routier (camionneur-proprétaire) et ses donneurs d'ouvrage.

Le Forum s'appuie sur les forces du regroupement et la concertation, afin de mettre en lumière les problèmes vécus dans le secteur du camionnage général pour élaborer et promouvoir par la suite des solutions susceptibles de répondre à ces préoccupations. L'industrie du camionnage général a la possibilité de régler les problèmes avant qu'ils n'engendrent des conflits aux conséquences économiques néfastes.

Durant la période 2006-2007, les membres du Forum ont tenu quatre rencontres statutaires, soit les 5 avril, 18 septembre et 11 décembre 2006 ainsi que le 26 janvier 2007. Tout au long de l'année, les divers comités de travail se sont réunis pour poursuivre leurs travaux. Les membres du Forum ont également participé à divers événements organisés par l'industrie.

Les participants au Forum ont réalisé une enquête téléphonique auprès des membres de l'industrie du camionnage général concernant les transactions contractuelles entre les divers acteurs dans la chaîne de transport. Les résultats de cette enquête, qui fait partie des travaux d'un groupe de travail particulier, seront rendus publics en septembre 2007.

De plus, les participants au Forum ont présenté les trois mémoires suivants :

- ▣ mémoire concernant les hausses de tarification des primes d'assurance liées à l'immatriculation, présenté lors de la consultation publique du Conseil d'experts sur les contributions d'assurance automobile;
- ▣ mémoire contre l'imposition des frais d'intérêt liés au système d'étalement des paiements des frais d'immatriculation, présenté au président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- ▣ mémoire sur la Loi concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec, transmis aux membres de la Commission de l'économie et du travail.

*NOTA BENE: Le Rapport du Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux 2005-2006 recommande que les actions du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général soit intégrées au Rapport annuel de gestion du Ministère.*



Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général (Forum), constitué par le gouvernement du Québec en juin 2000, est une table de concertation permanente dont le mandat est de favoriser le dialogue continu entre le routier (camionneur-proprétaire) et ses donneurs d'ouvrage.

Le Forum s'appuie sur les forces du regroupement et de la concertation afin de mettre en lumière les problèmes vécus dans le secteur du camionnage général et, par la suite, d'élaborer et de promouvoir des solutions susceptibles de répondre à ces préoccupations. L'industrie du camionnage général a la possibilité de régler les problèmes avant qu'ils n'engendrent des conflits aux conséquences économiques néfastes.

Durant la période 2007-2008, le Forum a tenu quatre rencontres, soit les 1<sup>er</sup> mai, 31 octobre et 7 décembre 2007 ainsi que le 11 mars 2008. Tout au long de l'année, divers comités de travail se sont réunis pour poursuivre leurs travaux. Le Forum a également participé à différents événements de l'industrie.

Les résultats de l'enquête téléphonique réalisée par le Forum auprès de l'industrie du camionnage général à l'automne 2006 et au printemps 2007 ont conclu que les relations contractuelles sont plutôt bien perçues dans l'industrie. De plus, ces résultats ont permis de constater que certaines pratiques contractuelles auraient intérêt à être mieux connues par l'ensemble des acteurs de l'industrie.

Les travaux et les actions du Forum ont porté notamment sur les sujets d'intérêt suivants :

- Dossiers d'intérêt 2007-2008 : recherche sur les iniquités fiscales pouvant nuire à l'industrie; les conclusions du rapport indiquent qu'il n'est pas nécessaire de faire effectuer actuellement une étude comparative sur la fiscalité québécoise, étant donné qu'aucun indice sérieux ne permet de croire que des disparités fiscales importantes nuisent présentement à la compétitivité de l'industrie québécoise du camionnage. Toutefois, il a été convenu de mettre sur pied une veille technologique concernant la compétitivité de l'industrie et de faire rapport de cette veille à chaque rencontre du Forum;
- Passage aux frontières : les activités de ce comité portent principalement sur la diffusion, par Internet, d'informations et d'outils apparaissant pertinents pour l'industrie du camionnage et pour les exportateurs du Québec. Ces renseignements et outils peuvent, dans certains cas, viser spécialement les postes frontaliers;
- Intervention officielle auprès de la Table québécoise de la sécurité routière en mai 2007, afin de faire connaître le point de vue du Forum, notamment sur les radars photographiques;
- Rencontres du président avec les médias spécialisés en transport routier des marchandises au Québec afin de leur présenter les résultats de l'enquête téléphonique mentionnée ci-dessus;
- Conception d'un outil de sensibilisation intitulé *Onze façons pour améliorer ses affaires* comprenant des conseils simples et des références appuyés par des faits saillants de l'enquête. Publié en décembre 2007 dans une revue spécialisée en transport, il a été intégré au site Internet du Forum en janvier 2008. Le principal objectif de cet outil est d'aider les acteurs de l'industrie à améliorer leurs relations commerciales.

## RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2008-2009

### Le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général

Constitué par une loi du gouvernement du Québec en juin 2000, le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage général est une table de concertation permanente qui a pour mandat de favoriser le dialogue continu entre le routier (camionneur-propriétaire) et ses donneurs d'ouvrage.

Le Forum s'appuie sur les forces du regroupement et de la concertation afin de mettre en lumière les problèmes vécus dans le secteur du camionnage général et, par la suite, d'élaborer et de promouvoir des solutions susceptibles de répondre à ces préoccupations. Les travaux et les actions 2008-2009 du Forum ont porté notamment sur les sujets d'intérêt suivants :

- Mise sur pied d'un comité superviseur sur l'image de l'industrie du camionnage dont le mandat est de préparer un plan d'action pour mieux faire connaître cette industrie, pour la valoriser et pour démontrer l'importance de son apport économique dans tous les secteurs d'activité.
- Production de deux rapports sur la compétitivité de l'industrie. La veille technologique a été maintenue concernant la recherche sur les iniquités fiscales pouvant nuire à l'industrie. Les recherches ont notamment porté sur la représentativité des parts de marché de l'industrie québécoise du transport routier des marchandises selon différents segments de marché transfrontaliers et interprovinciaux, ainsi que sur le taux de productivité des entreprises québécoises de camionnage par rapport à celui des compétiteurs des autres provinces.
- Poursuite des activités du comité sur le passage aux frontières, dont les activités ont consisté principalement à diffuser par Internet, sur le site du Forum, et par courriel à un groupe de personnes et d'organismes intéressés, toute l'information et les outils pertinents pour l'industrie du camionnage et les exportateurs du Québec. Ces renseignements étaient le plus souvent d'ordre général mais pouvaient aussi concerner des postes frontaliers spécifiques.

